

## EN CAS DE GROSSESSE PATHOLOGIQUE

La maternité du centre hospitalier du bassin de Thau travaille avec le réseau de périnatalité Occitanie (RPO) et fera appel à notre centre de référence, le CHU (centre hospitalier Universitaire) de Montpellier qui bénéficie d'un service dédié aux grossesses nécessitant une surveillance particulière.

La prise en charge dans le cas de grossesses à risque s'organise selon votre état, l'évolution de votre grossesse ou en fonction du diagnostic établi par votre gynécologue obstétricien. Certaines pathologies peuvent être intégralement prises en charge dans notre service, d'autres nécessiteront de faire appel à l'expertise du CHU de Montpellier. Nos équipes médicales et paramédicales vous feront bénéficier de tout leur professionnalisme et sauront vous accompagner dans le cadre de votre suivi. Gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, aides-soignantes, équipe hôtelière, psychologues, sont à votre écoute et sauront vous encadrer pour vous apporter les soins, le réconfort et le soutien nécessaire dans le cadre de votre hospitalisation.

En cas d'hospitalisation pour une grossesse pathologique dans notre service, afin d'appréhender votre suivi dans les meilleures conditions, vous aurez la possibilité de visiter le service de néonatalogie qui se trouve aujourd'hui au sein de la maternité avec des chambres kangourou. Vous pourrez aussi poser toutes vos questions aux professionnels qui y travaillent.